

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 243 Prononçant le déclassement d'une parcelle du Domaine public

n° 243

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
24 juillet 1961Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est déclaré n'avoir désormais aucune utilité pour les services publics une parcelle de terrain immergée, d'une superficie de 12.150 mètres carrés environ, comprise dans le Domaine public maritime, située au Plateau du Marabout et attenante au titre foncier n° 487, la dite parcelle telle au surplus qu'elle est figurée au plan joint.

Art. 2

— La dite parcelle de terrain-est en conséquence déclassée du Domaine public et incorporée au Domaine privé du Territoire.

Le Président de la Commission Permanente, OMAR KAMIL WARSAMA. Pour le Secrétaire de la Commission Permanente, AHMED HASSAN AHMED.